

Le passage de l'Algérie à l'économie de marché

Un choix voulu ou subi ?

Mme BOUKHOUMI FEDIA
Doctorante en Droit Bancaire
Université Mohamed Ben Ahmed Oran2

Résumé :

Il est communément admis qu'aucune évolution économique ne saurait échapper à l'influence de la situation politique qui la nourrit et qui l'inspire ; de ce fait elle est souvent à l'origine même des mutations enregistrées dans la sphère économique.

En Algérie le choix de l'économie de marché est plus un choix externe qu'interne ; en effet la contrainte extérieure a fortement imprégné le système bancaire algérien, et cette pression s'est répercutée sur l'économie nationale, le recours aux programmes des institutions financières internationales était incontournable vu la situation d'extrême faiblesse que connaissait l'économie algérienne.

Mots clés : économie de marché – dettes extérieures – institutions financières internationales – crise financière.

الملخص :

من المتعارف عليه أن التنمية الاقتصادية تتأثر بالظروف السياسية التي تحيط بها، لذلك غالبا ما يكون الوضع السياسي هو أصل التغيرات الواردة في المجال الاقتصادي.

في الجزائر، التحول إلى نظام اقتصاد السوق كان سببه، عوامل خارجية أكثر منها عوامل داخلية، فالقيود الخارجية التي كانت تشل بشدة النظام المصرفي، أثرت سلبا على النظام الاقتصادي الوطني، وبذلك أصبح اللجوء إلى برامج المؤسسات المالية الدولية أمرا لا يمكن تجنبه بالنظر لتدهور النظام الاقتصادي الجزائري.

الكلمات المفتاحية : اقتصاد السوق – ديون خارجية – مؤسسات مالية دولية – أزمة مالية.

Introduction :

Depuis presque trois décennies, le secteur public productif est l'objet de restructuration, réhabilitation, remise à niveau, dissolution, privatisation...etc. ces mesures sont au cœur de toutes les réformes économiques à l'ordre du jour, depuis que le choix de la transition vers l'économie de marché a été adopté.

Après avoir opté pour une industrialisation lourde, revendiquée comme le moyen de supprimer la situation de dépendance économique, l'Algérie remet en cause ce mode de développement ; en effet, l'industrialisation menée est accusée d'avoir installé des déséquilibres dans l'économie sans en avoir augmenté les performances, on déduit que c'est le rôle de l'Etat qui est en cause ; partout l'action de l'Etat est essentielle, c'est lui le concepteur et le maître d'œuvre du processus d'industrialisation et de modernisation.

La problématique de ce travail, réside dans le choix économique adopté par l'Etat algérien, de ce fait à travers cet article on va déterminer les causes qui ont conduit les pouvoirs publics à adopter ce nouveau système économique « l'économie de marché » ; pour y parvenir cette étude va traiter deux facteurs essentiels :

1. La crise financière en Algérie.
2. La contrainte extérieure.

1. La crise financière en Algérie :

Deux facteurs importants ont causé la crise financière en Algérie pendant la période allant de l'indépendance à la veille des réformes économiques de 1988, le premier trouve son emplacement dans le mode de développement économique choisi par les autorités publiques, le second facteur s'attache à la chute brutale des prix des hydrocarbures.

1.1. La planification financière inadaptée :

Après avoir récupéré sa souveraineté monétaire interne et externe à travers la création d'un institut d'émission algérien et une monnaie nationale, et nationalisé son système bancaire, l'Algérie adopte la planification comme mode de gestion de l'économie, un mode de développement, qui s'est révélé par la suite inadapté.

1.1.1 Le fondement de la planification :

Après avoir récupéré sa souveraineté monétaire et nationalisé son système bancaire, le but des autorités publiques s'est orienté vers la promotion de l'investissement pour développer l'économie du pays.

Alors que l'économie algérienne est en construction, le financement dépend quasi exclusivement des exportations d'hydrocarbures, Puisque ces revenus assureront le financement du programme d'investissements planifiés ; Effectivement, au lendemain de l'indépendance l'Etat algérien a choisi un mode de développement économique lui permettant de parvenir à une véritable indépendance économique financé par le secteur des hydrocarbures rapidement en plein essor.

Dans ce programme d'investissement, l'Etat est le pilier sur lequel repose la réussite du projet de développement économique et social, de ce fait, cette période est caractérisée par la domination de l'Etat à tous les niveaux de l'économie, et l'entreprise économique mesure l'intervention de l'Etat dans le secteur économique

Le secteur bancaire national est soumis aux impératifs du plan pour qui est des ressources et de la distribution des crédits ; en effet, les banques ne peuvent financer que les investissements approuvés par le centre et qui ont fait l'objet d'une décision préalable de l'organe central de la planification, cette décision prévoit les proportions et les modalités de mise en œuvre du financement de l'investissement. La banque centrale d'Algérie et le trésor public se sont vues impliquer directement dans le financement de l'investissement, La fonction de banque de l'Etat est assurée par la Banque Centrale, alors que celle de caissier de l'Etat relève des prérogatives du Trésor ;

l'investissement était caractérisé par la prise en charge du trésor de la quasi-totalité des projets d'investissements, puisqu'il était le principal bailleur de fond de la caisse algérienne de développement

1.1.2 l'échec du model de planification :

Les différentes composantes du système bancaire sont soumises aux contraintes de l'organe central de planification et par conséquent perdent progressivement toute autonomie par apport à l'investissement des entreprises publiques ; Le secteur financier fonctionnait comme un instrument de financement du secteur public productif sans aucun lien entre l'évaluation des risques et l'octroi de crédit ; Autrement dit ; les établissements bancaires devenaient des centres d'exécution des décisions prises par les pouvoirs publics, quant au trésor public son rôle est renforcé pour devenir le principal acteur du système monétaire et financier du pays.

Le model économique et socialiste, et le choix de l'industrialisation lourde, constituent, selon tous les observateurs de l'évolution institutionnelle du pays, le plus important fait caractérisant l'évolution de l'Algérie postcoloniale et marquant l'amplification de son endettement, ce mode de financement a atteint ses propres limites ; plusieurs indicateurs ont mis en relief cette situation ¹ :

- l'indiscipline financière des entreprises et leur incapacité à honorer leurs dettes à l'égard du système bancaire.
- Le trésor public, principal acteur du secteur financier ; joue un rôle fondamental dans le financement des investissements planifiés des entreprises publiques avec la collaboration de la banque centrale qui couvrait ses besoins de liquidité, et en contre partie provoque son endettement ; ceci affirme la difficulté du trésor à faire face aux dépenses du budget de l'Etat et au financement des entreprises publiques.

¹ Abdelkrim NAAS, le système bancaire algérien de la décolonisation à l'économie de marché, éditions INAS, 2003, PP62, 128.

- Dans son principe, la planification, de la distribution du crédit prévoit le caractère remboursable des crédits accordés aux entreprises publiques et le remboursement des dotations budgétaires antérieures qui leur ont été accordées, alors que la plupart des entreprises fiançaient sont virtuellement en cessation de paiement ; l'étatisation de la quasi-totalité de l'économie et sa gestion administrée se sont avérées une entrave au développement.

1.2. La crise pétrolière :

Deux dates importantes constituent le contexte national et international, de la crise pétrolière en Algérie, 1973 et 1986 ; en effet, en 1973, les pays pétroliers en l'occurrence l'Algérie, ont tout simplement revalorisé le prix du baril, en le quadruplant, mettant à genoux le monde occidental développé ; Juste après cette décision le secrétaire d'Etat américain de l'époque « *Henry Kissinger* », fit une déclaration laconique, mais qui s'avère par la suite redoutable, il donna simplement rendez-vous aux pays de l'O.P.E.P dans dix ans ; le rendez-vous est respecté, dès le milieu de l'année 1986, le retournement de situation prit la forme d'une véritable guerre économique contre les pays producteurs du pétrole, dont l'Algérie².

1.2.1 L'origine de la crise pétrolière :

L'Algérie adhère à l'O.P.E.P en juillet 1969, et avec la complicité de la Libye et l'Irak, elle s'est employée à provoquer le relèvement des prix du baril avec une hausse de 5% à 7%³.

L'Algérie profite à plein de cette revalorisation et est déterminée à exploiter au maximum cette position. De ce fait elle cherche aussitôt à

² Salah MOUHOUBI, l'Algérie face aux chocs extérieurs, ENAG édition, Alger, 2011, P 80-81.

³ Eric toussant, la banque mondiale, « le coup d'Etat permanent », l'agenda caché du consensus de Washington, éditions syllepse, Paris 2006, P 180.

convertir sa nouvelle aisance financière en puissance industrielle ; en conséquence, le pays est courtisé par les Etats développés, qui tous, voient dans l'accroissement de leurs exportations, le meilleur moyen d'honorer une facture énergétique de plus en plus lourde⁴. La banque mondiale quant à elle cherche à augmenter son influence sur un nombre maximum de pays, en se lançant dans la poursuite de l'augmentation de leurs dettes à travers l'accroissement des montants prêtés.

Durant la période 1970/1980, les Etats cherchaient à conclure des accords commerciaux avec l'Algérie, des entreprises s'enchaînaient à arracher des contrats pour la réalisation d'importants projets dans le domaine industriel, et des banques n'hésitaient pas à proposer des financements colossaux, c'est d'ailleurs au cours de cette période, que l'Algérie s'est engouffrée dans l'engrenage de l'emprunt extérieur.

En 1986, l'Algérie fait face à une grande crise économique causée par la chute dramatique des prix du pétrole, le désengagement progressif des grandes banques commerciales étrangères dans le financement de l'investissement et l'arrivée à échéance d'une grande partie de la dette extérieure⁵ ; Le pays fut tout simplement étranglé par le poids du service de la dette extérieure.

Il est important de souligner, que durant, la période 1986/1993, des erreurs fatales avaient été commises. En effet, dès l'apparition de la crise de 1986, les pouvoirs publics pensaient qu'elle ne pouvait être que de courte durée ; ce diagnostic tout a fait erroné, les passa à encourager, voir même à imposer le recours aux crédits à court terme, pour éviter l'asphyxie financière et donc le rééchelonnement, c'est ainsi que l'encours de la dette extérieure a augmenté de 10 milliards de dollars entre 1985 et 1990.

⁴ Nicole GRIMAUD, la politique extérieure de l'Algérie (1962-1978), éditions KARTHALA, Paris, 1984, P 293.

⁵ M.Garnout, crise financière et faillites des banques algériennes : du choc pétrolier de 1986 à la liquidation des banques El Khalifa B.C.I.A, édition G.A.L 2004, P9.

1.2.2 Le retournement de situation :

La crise de l'énergie de 1973, causée par la l'augmentation des prix du pétrole, plus encore son quadruplement, a beaucoup profité aux pays exportateurs en général, et à l'Algérie en particulier, en contre partie, elle a plongé les pays développés dans une crise économique et social sans précédent.

Selon le professeur, *Daniel COLARD*⁶, la hausse inattendue des prix du pétrole signe l'acte de décès d'un système économique international, et que le développement du tiers-monde, implique l'avènement d'un nouveau type de relations économiques internationales. Le cap d'Etat pétrolier a servi de catalyseur et de détonateur au nouvel ordre économique international ou mondial ; mais c'est la décolonisation politique qui a conduit à la décolonisation économique.

L'enjeu est mondial, le retournement de situation, est vite ressenti, une guerre économique est déclenchée par les pays occidentaux développés. Pour effacer les effets de la crise de l'énergie, la formule est très simple ; les banques étrangères offraient généreusement des crédits aux pays du tiers monde, afin de pouvoir recycler les excédents financiers des pays pétroliers ; en réalité, ces crédits revenaient aux pays développés qui affrontaient une crise économique et financière, ainsi, grâce à ce recyclage, les pays développés relançaient leurs exportations qui soutenaient leur croissance économique, de ce fait, on a d'un coté, les pays développés qui émergeaient progressivement de la crise, et de l'autre, les pays du sud qui s'enlisaient dans l'endettement extérieur et dans l'engrenage de l'échec des politiques de développement, au final, le système bancaire international occidental est devenue hermétique aux demandes de financement des pays endettés, qui n'avaient d'autres moyens, que de solliciter les institutions de bretton woods.

2. La contrainte extérieure :

⁶ Daniel COLARD, vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international, notes et études documentaires, P25, in Salah MIHOUBI, Op.cit, P82.

L'économie algérienne est une économie contrainte puisqu'elle est dans l'incapacité de mener une politique de façon indépendante ; une dépendance causée par le poids de la dette extérieure qui lui a engendré des pressions menées par les institutions financières internationales

2.1 Le poids de la dette extérieure :

La crise pétrolière a pesé très lourd sur l'économie algérienne, cependant l'affectation inadaptée des ressources à elle aussi contribué à l'explosion de la dette extérieure.

2.1.1 L'affectation des ressources :

En Algérie, la réalisation de l'industrialisation, reposait sur politique soutenue d'investissements productifs publics, ainsi le secteur industriel bénéficiait entre 1967 et 1983 de 383,3 milliards de dinar (DA), sur une enveloppe globale consacrée à l'investissement public de 793 milliards de dinar. A cette époque l'existence de ressources naturelles importantes facilitait la réalisation de ces options de développement et permettait sans aucun doute l'accélération du processus⁷.

Durant la période que couvre la planification, l'affectation des ressources, est soumise aux impératifs du plan autrement dit, soumise aux exigences de la tutelle du ministère des Finances, ainsi qu'aux contraintes de l'organe central de la planification et des principes de la gestion socialiste des entreprises

2.1.2 Le développement de la dette extérieure :

Jusqu'au début des années 70, la dette extérieure des PED, était demeurée faible, et concernait surtout des pays d'Amérique latine, elle n'était alors que de 77,9 milliards de dollar, mais, au cours de la décennie 70,

⁷ Yasmine BOUDJENAH, «Algérie décomposition d'une industrie, la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question», éditions L'Harmattan, 2002, P23

l'endettement des PED se multiplie par près de huit fois. En Algérie, la politique d'endettement est passée par quatre grandes étapes, la première se caractérise par un recours massif aux capitaux extérieurs destinés à financer les programmes d'investissements productifs (1973-1980) ; la seconde étape est marquée par une politique de désendettement externe correspondant à la réduction du rythme des investissements (1980-1985) ; la troisième étape débute avec l'effondrement des prix des hydrocarbures (1985-1986) ; et la quatrième étape s'ouvre avec le rééchelonnement de la dette en 1994⁸.

Selon Gustave MASSIAH⁹, la crise de la dette algérienne est singulière, parce qu'elle est d'un Etat rentier et d'une économie de rente, elle est relativement récente, et elle apparaît tardivement dans la crise de la dette du tiers-monde. En termes quantitatifs, dans les années 70, la dette algérienne était de moins de 5 milliards de dollar, en 1975 elle atteignait 6,870 milliards de dollar, en 1982 la dette passe à 17,8 milliards de dollar, et le service de la dette passe à 4,6 milliards de dollar. C'est à partir de 1986-1987 que la situation se détériore, en 1990 elle devient catastrophique, la dette atteint 28,6 milliards de dollar et le service de la dette à près de 9 milliards de dollar.

2.2 Le recours au fonds monétaire international :

L'endettement des pays en voie de développement a pris une ampleur telle qu'il est devenu d'usage de parler d'économie d'endettement pour désigner un des nouveaux mécanismes fondamentaux de l'économie ;

En Algérie le poids de la dette est devenu tellement lourd qu'il était indispensable de recourir au fond monétaire international.

L'Algérie se tourne vers les institutions financières internationales, les emprunts deviennent nécessaires avec la baisse significative et durable des prix du pétrole, l'Etat n'arrive plus à faire face à ce qu'il estime être ses obligations

⁸Idem, PP 31-35.

⁹ Gustave MASSIAH, la dette algérienne et l'ordre mondial, revue confluences, n° 11, éditions L'Harmattan, été 1994, P33-34.

spécialement en matière de soutien à la population et d'actions de sauvetage de ses propres firmes en détresse financières¹⁰.

2.2.1 L'initiation à l'ajustement structurel :

Lors du déclenchement de la crise de 1986, l'Algérie, était persuadée qu'elle était de courte durée ce qu'il a incité à recourir à l'emprunt à court terme, l'endettement extérieur devient rapidement une contrainte de plus en plus lourde au point où les difficultés extérieures s'accumulent¹¹.

Le poids de la dette est de plus en plus lourd, pourtant, les autorités algériennes refusent de recourir au rééchelonnement, convaincue que celui-ci n'était qu'un remède provisoire, qui risquait de réduire les possibilités de nouveaux emprunts, tout en soumettant la politique économique intérieure à la conditionnalité des organismes financiers internationaux. C'est pour cela que l'Algérie a tenté d'éviter le rééchelonnement par l'adoption d'un large programme de réformes destiné à remettre en confiance ses créanciers.

En 1988 le pays se voit confronter à un deuxième choc pétrolier, Les difficultés qu'ont connues les autorités algériennes dans la gestion de la crise économique les ont finalement obligé à recourir aux organismes financiers internationaux, ainsi, le rééchelonnement autrefois présenté comme un "bradage" de la souveraineté nationale devient l'unique solution acceptée par la majorité de la classe politique.

Leila ABDELADIM¹², déclare dans son livre, « les privatisations des entreprises publiques dans les pays du Maghreb », qu'il est souvent rapporté dans les écrits, que le gouvernement algérien avait signé, dans le plus grand secret, un accord avec le FMI à la fin des années 80, dans lequel il s'engageait déjà à introduire un certain nombre de mesures visant à matérialiser l'ouverture économique du pays.

¹⁰ Hocine Benissad, Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché, ENAG éditions, 2004, P242.

¹¹ Salah MOUHOUBI, l'Algérie face aux chocs extérieurs, éditions ENAG, Alger 2011, P 17.

¹² Leila abdeladim, les privatisations d'entreprises publiques dans les pays du Maghreb, éditions P.34

Selon Hocine BENISSAD¹³, le gouvernement K.Merbah, a négocié secrètement avec le FMI, un accord « stand by » d'une année, ce dernier est conclu le 30 Mai 1989¹⁴, suivi d'un deuxième accord conclu le 3 Juin 1991 ; n'impliquant qu'une conditionnalité, acceptable politiquement et qui se limite à laisser le cours du dinar continuer son glissement, à éponger le déficit budgétaire, à pratiquer une politique de crédit moins laxiste. Deux mois après cette adoption, le gouvernement est confié à une équipe de réformateurs. Avant l'expiration de ce premier accord de confirmation, ils élaborent une loi sur le crédit, qui autorise l'investissement direct international en Algérie.

Le poids de la dette extérieure devient de plus en plus lourd et soumet le pays aux décisions des institutions financières internationales. L'engrenage de cet endettement sert d'assise à la nouvelle politique économique, deux accords sont conclus avec le FMI, l'un dit accord stand by (de Juin 1994 à Mai 1995), le second est un accord de facilité de financement élargie, et couvre la période (de Juin 1995 à Mai 1998) le fond monétaire international revoie les conditions d'octroi de crédits, le rééchelonnement est conditionné à un plan d'ajustement structurel¹⁵.

2.2.2 Les nouvelles conditionnalités du FMI :

Initialement, la conditionnalité n'est pas présente dans les statuts du FMI, l'exemple de l'évolution des mécanismes de financement compensatoire, telle que décrite par Jaques POLAK, (un des principaux théoriciens du FMI), illustre la genèse de la conditionnalité, ce mécanisme était destiné initialement à compenser la baisse temporaire des recettes d'exportations d'un pays, et la conditionnalité devait se limiter à la résolution des problèmes ayant causés cette baisse¹⁶.

¹³ Hocine BENISSAD, Op cit, P 37-38.

¹⁴ Il est important de souligner, que l'accord « stand by » conclu en 1989, a été précédé par la promulgation de la constitution de février 1989, qui a levé virtuellement les barrières à la libéralisation économique.

¹⁵ Yasmine BOUDJENAH, Op cit, P35.

¹⁶ Jaques POLAK, the changing nature of, conditionality, essays in International Finance, n° 184, department of Economics, Princeton university, in Mayeul KAUFFMANN, gouvernance économique mondiale et conflits armés « banque mondiale, FMI et GATT-OMC », éditions L'Harmattan, Paris 2006, P 154.

Le Fonds considère la conditionnalité, comme une contribution qu'il apporte aux corrections des déséquilibres financiers extérieurs des Etats membres, à l'intérieur d'un cadre respectueux des déterminants de la stabilité commerciale et monétaire internationale ; à l'esprit des autorités du Fonds, l'ajustement sans financement et le financement sans ajustement, sont des stratégies inutiles, puisque le financement n'a pas de pouvoir magique, donc il ne peut à lui seul surmonter les obstacles imposés au développement ; et l'ajustement sans financement adéquat serait lourd à supporter par un gouvernement national¹⁷.

Autrement dit, même si la politique économique d'un pays n'est pas la cause du déficit temporaire de sa balance des paiements, ce pays doit quand même changer sa politique si le FMI considère qu'elle est inadaptée.

Prise dans l'engrenage de l'endettement, l'Algérie se voit obligée de formater son économie en fonction des normes imposées par le FMI ; L'équilibre budgétaire, l'orthodoxie monétaire, l'ouverture aux échanges extérieurs, la libération des prix à l'intérieur sont les conditions essentielles exigées par ces institutions pour accorder un traitement plus favorable de l'endettement du pays. Des conditionnalités censées assister le pays à surmonter ses difficultés financières. De ce fait, le programme du FMI affirme, la transformation du modèle économique, à travers l'établissement des mécanismes institutionnels et des mécanismes de marché nécessaire pour opérer la transition d'un régime de planification centrale à une économie de marché diversifiée¹⁸.

Il est important de souligner, qu'en 1991, la banque mondiale décide d'imposer à l'Algérie d'élaborer un dispositif législatif sur la privatisation des firmes publiques, une exigence rejetée par le ministère de l'économie estimant que la privatisation étant une question éminemment politique, elle devait être

¹⁷ Rachid BOUDJEMA, le F.M.I en questions, éditions ATLAS, Alger 1995, P 92-93.

¹⁸ Fond monétaire international, « Algérie : stabilisation et transition à l'économie de marché »,

tranchée par le gouvernement légitime¹⁹ ; au fil du temps La privatisation du secteur public devient irrésistible face aux pressions des institutions financières internationales, le mode de développement rejeté dans un premier temps par les autorités publiques trouve son légitimité à travers la loi de 1995²⁰.

Dans le cadre de l'ajustement structurel algérien, l'insistance du FMI sur le volet des privatisations, va être relayée par la banque mondiale, qui, dans le cadre de ses activités opérationnelles, va s'impliquer dans le premier programme qui va voir le jour en Algérie et qui concernera la cession d'environ 200 entreprises publiques locales²¹.

Conclusion :

Il est évident que le contexte international, pèse sur les choix économiques et sociaux des pays en développement, les choix économiques sont liés au développement politique que connaît le pays, plusieurs éléments guident les décisions des pouvoirs publics ; en Algérie l'engrenage de l'endettement a servi d'assise à la nouvelle politique économique, puisque c'est ce qui a obligé l'Algérie à formater son économie en fonction des normes imposées par les institutions financières internationales.

On déduit alors que, même si l'Algérie était persuadée que ses stratégies de développement étaient inefficaces, sa remise en cause sur sa politique de développement et sont choix d'adopter le système d'économie de marché, n'ont pas échappé aux pressions des institutions financières internationales.

Bibliographie :

- Noureddine Bardad-daidj, privatisation et restructuration industrielle : le choix face à l'expérience des pays d'Europe de l'est, thèse de doctorat, université paris1 – panthéon – Sorbonne, 2003.

¹⁹ Hocine Benissad, Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché, ENAG éditions, 2004, P242-243.

²⁰ Loi n° 95-22 du 26 aout 1995, relative à la privatisation des entreprises publiques économiques, Jo n° 48.

²¹ Noureddine Bardad-daidj, privatisation et restructuration industrielle : le choix face à l'expérience des pays d'Europe de l'est, thèse de doctorat, université paris1 – ponthéon – sorbonne, 2003, P 162.

- Hocine Benissad, Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché, ENAG éditions, 2004.
- Rachid BOUDJEMA, le F.M.I en questions, éditions ATLAS, Alger 1995.
- Yasmine BOUDJENAH, «Algérie décomposition d'une industrie, la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question», éditions L'Harmattan, 2002.
- Fond monétaire international, « Algérie : stabilisation et transition à l'économie de marché »
- M.Garnout, crise financière et faillites des banques algériennes : du choc pétrolier de 1986 à la liquidation des banques El Khalifa B.C.I.A, édition G.A.L 2004.
- Gustave MASSIAH, la dette algérienne et l'ordre mondial, revue confluences, n° 11, éditions L'Harmattan, été 1994.
- Nicole GRIMAUD, la politique extérieure de l'Algérie (1962-1978), éditions KARTHALA, Paris, 1984.
- Salah MOUHOUBI, l'Algérie face aux chocs extérieurs, ENAG édition, Alger, 2011.
- Abdelkrim NAAS, le système bancaire algérien de la décolonisation à l'économie de marché, éditions INAS, 2003.
- Eric toussant, la banque mondiale, « le coup d'Etat permanent », l'agenda caché du consensus de Washington, éditions syllepse, Paris 2006.